

Formation collective de Directeurs et de Référents « familles » des Centres sociaux du Rhône

CONSTRUIRE UN « PROJET FAMILLES »

* * *

ÉLÉMENTS DE METHODOLOGIE PARTICIPATIVE

POUR L'ELABORATION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION D'UN « PROJET FAMILLES »

NB : Ces éléments ont été identifiés par les participant-e-s des sessions de formation des 25 septembre et 2 octobre 2014 et des 24 septembre et 2 octobre 2015. Ils ont été réunis, pour chaque session, en deux ateliers auxquels les questions suivantes ont été proposées :

Atelier 1 – Sur la base de vos expériences, et en référence à la circulaire du 20 juin 2012 de la CNAF, comment avez-vous envisagé ou envisagez-vous de solliciter et d'organiser la **participation des enfants et des jeunes** aux principales phases du processus requis par le « Projet familles » : élaboration, mise en œuvre, évaluation (de processus et de résultats) ? Quelles opportunités et quels freins à cette participation anticipez-vous ou avez-vous déjà identifié à ce sujet ?

Atelier 2 – Sur la base de vos expériences, et en référence à la circulaire du 20 juin 2012 de la CNAF, comment avez-vous envisagé ou envisagez-vous de solliciter et d'organiser la **participation des parents** aux principales phases du processus requis par le « Projet familles » : élaboration, mise en œuvre, évaluation (de processus et de résultats) ? Quelles opportunités et quels freins à cette participation anticipez-vous ou avez-vous déjà identifié à ce sujet ?

PARTICIPATION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES JEUNES ET POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS (Éléments d'introduction aux travaux des ateliers, par Frédéric Jésus)

- Quelle place peut-elle être laissée aux parents, aux enfants et aux jeunes et/ou prise par eux dans le cadre de la construction d'un « Projet Familles » ?
- Des éléments ont été proposés dans la matinée (historique, contexte, enjeux, finalités, principes, méthodologie), qui indiquent l'existence de liens étroits entre coéducation, démocratie participative et développement social local.
- Mais la question ici posée est à travailler maintenant dans le cadre du débat et des ateliers, sinon il y aurait contradiction entre le fond et la forme (principe de la pédagogie Freinet : on ne peut traiter de la participation qu'en l'expérimentant soi-même, pas en se la voyant prescrire par le « maître » ou par un expert qui n'en appliquerait pas les principes à lui-même)
- Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des éléments de méthode à identifier, dégager et mettre en œuvre, en s'appuyant notamment sur les notions d'expertise d'expérience et d'expertise d'usage des enfants, des jeunes, des parents – et, au-delà, des habitants et des citoyens (ou citoyens en formation) qu'ils sont aussi, voire d'abord.
- Le développement du pouvoir d'agir et la co-éducation : comment peuvent s'agencer ces deux notions ?
- Développer le pouvoir d'agir (en famille, à l'école, au Centre social et culturel dans la cité) est en soi un objectif éducatif. Un objectif lié à l'émancipation, qu'il s'agisse de l'émancipation en cours de construction des enfants et des jeunes ou de l'émancipation supposée acquise et exercée des adultes et notamment des parents. Mais un objectif que l'on atteint avec les autres, et pour agir avec et vers les autres. Le pouvoir n'est pas l'abus de pouvoir, et agir n'est pas se consacrer à l'activisme. Il n'y a de pouvoir d'agir qu'éclairé et partagé (ce à quoi des ateliers participatifs peuvent contribuer)

- De ce point de vue, la reconnaissance et la mobilisation du « pouvoir d'agir » des habitants - et donc des enfants, des jeunes et des parents, qui sont aussi des habitants - peuvent occasionner des liens concrets et dynamiques entre le projet d'éducation populaire et le projet politique, et ceci à l'échelle territoriale sur laquelle ces habitants peuvent intervenir. Ils peuvent en effet tenter de résoudre, ici et maintenant, les problèmes concrets qu'ils identifient et, si possible, de modifier le contexte et les causes de leur survenue. Les habitants trouvent là l'occasion de ne pas être enfermés dans des rôles passifs de consommateurs, d'observateurs ou d'exécutants des politiques qui les concernent.
- Ainsi par exemple, le fait, pour les familles, d'être parties prenantes du recensement, de l'analyse et de la hiérarchisation des « problématiques familiales » - ou, plus généralement et de façon plus ouverte, des « situations familiales » - qu'elles ont à connaître, bref d'être actrices éclairées et éclairantes du « diagnostic » partagé initial, fait d'elles par la suite, logiquement et/ou potentiellement, des actrices du projet qui les concerne.
- Prendre conscience de son pouvoir de contribuer aux modifications de son cadre et de ses conditions de vie, autrement dit de partager sinon de prendre le pouvoir en ce sens, dépend de la possibilité et donc de l'expérience d'être en mesure de participer véritablement et utilement aux processus de prise de décision. Or, les décideurs politiques et institutionnels ont et mettent en œuvre différents niveaux de participation à ce sujet, notamment dans le champ éducatif et potentiellement co-éducatif : information, consultation, concertation, co-décision effective. Et ceci aux différentes phases – conception, mise en œuvre, évaluation – d'un projet. Ces options doivent être systématiquement, politiquement et même pédagogiquement interrogées.
- Les démarches reposant sur une volonté coéducative participative et démocratique peuvent ainsi se concrétiser dans le cadre :
 - de l'élaboration et du suivi du « Projet social » et/ou du « Projet Familles » (mais aussi du projet pédagogique de la halte-garderie, du centre de loisirs, de l'accompagnement à la scolarité, etc.) d'un Centre social et culturel;
 - mais aussi, à l'échelle communale ou intercommunale, si l'opportunité politique se présente, de l'élaboration et du suivi du PRE, du PEL ou du PEdT ; le rôle du Centre social et culturel et de ses partenaires de proximité (notamment les associations de parents d'élèves, les associations familiales, les animateurs des REAAP, etc.) peut ici consister à favoriser l'émergence, la formation et l'accompagnement d'un « vivier » de parents, d'enfants et de jeunes susceptibles de porter dans ces différents cadres des propos et des propositions d'intérêt général.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE RELATIFS A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Solliciter l'expression des enfants et des jeunes requiert d'abord des convictions partagées sur l'intérêt et l'importance de le faire, la reconnaissance de la place et du rôle des enfants et des jeunes dans une démarche de projet, puis aussitôt après des compétences professionnelles spécifiques et adaptées : méthodologie, saisie d'opportunités et mise en place d'occasions pertinentes et d'outils dédiés, mais aussi langage employé, postures ...
- Avec les enfants et les jeunes, la participation est une méthode, mobilisant des outils spécifiques ou non, en même temps qu'un objectif co-éducatif et citoyen. Elle contribue à la régulation des groupes, à la gestion de nombre de conflits et au développement d'une communication non violente. Elle enrichit aussi les échanges inter-générationnels. Des adolescents peuvent ainsi proposer de participer à l'encadrement de jeunes enfants (arbitrage d'activités sportives, par exemple). Et les enfants apprécient généralement que leurs parents soient associés au projet de les inviter eux-aussi à s'exprimer et à participer au sein du Centre, ce qui réduit en effet les éventuels conflits de loyauté [*remarque de Frédéric Jésus*], et permet aux équipes, en pratique, d'organiser la consultation des enfants en même temps que celle des parents.

- Certaines équipes posent cependant la question du cadre – sous-entendu : des limites – de cette participation. Les règles de sécurité, en tant qu'elle sont imposées aux et par les adultes, ne seraient ainsi « pas discutables » [*question de Frédéric Jésus : pourquoi les enfants ne seraient-ils pas amenés à réfléchir et échanger sur leur sécurité, qui détermine nombre de leurs droits et libertés ?*]. Par ailleurs, ne devraient être prises en compte et reconnues comme négociables, comme pour les parents, que les préoccupations et les propositions de portée collective. Enfin, l'expression sollicitée auprès des enfants et des jeunes ne doit-elle porter que sur les activités du Centre ou aborder aussi la vie familiale, sachant cependant qu'une approche simultanée peut permettre d'envisager que le Centre organise des activités partagées parents/enfants, ou des activités initiées par le Centre avec les enfants puis reproduites en famille ?
- En l'absence ou en complément d'outils institués (Conseils d'enfants et/ou de jeunes, élus ou non ; groupes *ad hoc* ; etc.) pour solliciter et recueillir l'expression des enfants et des jeunes, chaque professionnel peut le faire de façon permanente et informelle, au titre de sa fonction d'accueil, et ceci dans les différentes circonstances d'échanges et d'activités partagées (par exemple dans le cadre des accueils de loisirs). Mais les professionnels sont généralement peu ou mal formés aux méthodes sociologiques de la veille participative ou de l'observation participante, quand il s'agit de les mettre en œuvre au sein de collectifs d'enfants, sans les cantonner à l'écoute individuelle ni même à la seule expression parlée, afin qu'elles se révèlent susceptibles de donner du sens et de la valeur ajoutée aux comportements et aux phénomènes de groupe. Or, dans ces différents cas de figure, d'importantes questions de méthode se posent. Par exemple, si sont constitués des « cafés philos » avec les plus jeunes, des groupes de débat sur des questions d'actualité avec les jeunes, etc. de façon à faire émerger de la sorte des préoccupations et des propositions, qui va choisir (et comment) les thèmes discutés ? Si sont mis en place des « cahiers d'écoute », où chaque professionnel peut consigner des points de vue d'enfants, comment veiller à ce que les enfants soient systématiquement informés du recueil de leurs propos, de leurs droits à l'anonymat voire à l'effacement de ceux-ci ? Etc.
- Dans les circonstances individuelles comme collectives de recueil des points de vue des enfants et des jeunes, il convient de ne pas se montrer trop intrusif, de ne pas toucher à l'intime ou au douloureux, et de ne noter devant eux et avec leur accord que ce qui présente un intérêt général ou en relève.
- Ainsi considérée, la parole des enfants et des jeunes est alors de nature à interroger la vie du Centre social et culturel, mais aussi de toutes les familles qui le fréquentent ou pourraient le fréquenter.
- A la phase initiale de « diagnostic », d'inventaire des « problématiques familiales » (ou extrafamiliales) intéressant les enfants et les jeunes, ou plus simplement d'état des lieux :
 - on vérifiera que l'équipe considère qu'il est légitime, nécessaire, utile (ou sinon, pourquoi) de les associer à l'élaboration du Projet familles - ou aux échanges sur tous autres sujets connexes, liés par exemple à la scolarité, que les adultes ont souvent l'habitude de traiter ensemble, « pour les enfants et les jeunes », mais sans eux ... ;
 - on reconnaîtra et on admettra le fait qu'en général, et quoiqu'il en soit, les enfants et les jeunes s'expriment spontanément, avec ou sans leurs parents, et que, même sans être sollicités, ils utilisent toutes sortes de supports d'expression, y compris ceux qui ont été conçus plutôt pour les adultes, ce qui ne dispense pas ceux-ci de créer avec eux des outils et support spécifiques ;
 - on dressera avec humilité le constat préalable du fréquent déficit de recueil et de valorisation systématiques de la parole des enfants et des jeunes, et ceci afin de construire avec eux les conditions et les moyens de cette systématisation autour de l'idée mobilisatrice, sur la durée, que les acteurs (de tous âges) du « diagnostic » sont le plus souvent, par la suite, également les acteurs du projet ;
 - on se préparera, toujours avec humilité et avec tolérance, à accepter puis à prendre en considération le fait que les enfants sont souvent des experts d'expérience des (éventuelles) incohérences de normes et de conduites éducatives (et pas seulement éducatives) des adultes ;
 - on partira dans tous les cas de leurs intérêts, de leurs valeurs (on en a à tous les âges) et de ce qui touche à leur bien-être pour leur présenter la démarche ;

- on amorcera les échanges en partant de questions simples, on évoquera leurs opinions, leurs souhaits, leurs attentes, leurs envies, ainsi que leurs ressources et leurs potentialités, et pas seulement (à rebours de certaines tendances professionnelles spontanées) leurs problèmes et leurs « problématiques » ;
 - on ne se limitera pas à les consulter sur leurs seuls loisirs (en considérant que tous les autres sujets sont trop sérieux pour eux, que leur expertise en ces domaines est trop immature) et, s'agissant cependant des loisirs, on acceptera de reconnaître et de prendre en compte l'expression de leurs droits de faire des pauses, de s'isoler de temps à autre, de ne rien faire parfois ;
 - on avancera « sans mettre de masque », en leur demandant leur aide pour recueillir les informations dont ils disposent et dégager avec eux le « sens commun » dont elles sont porteuses ;
 - on les préparera donc aussi d'emblée au fait que tous leurs souhaits et attentes ne pourront pas, ou pas tout de suite, être réalisés [*remarque de Frédéric Jésus : l'expérience enseigne que, souvent, l'altruisme des enfants et des jeunes les conduit à ne pas voir d'inconvénients à ce que, du fait des délais de concrétisation, leurs propositions profiteront à de plus jeunes qu'eux plutôt qu'à eux-mêmes, mais qu'ils pourront quant à eux s'en sentir fiers et valorisés*] ;
 - on cherchera à susciter le plaisir et l'intérêt qu'ils peuvent éprouver à échanger de la sorte avec les adultes du Centre social, notamment avec les salariés [*question de Frédéric Jésus : avec aussi les administrateurs, d'autres bénévoles ?*] ;
 - on pourra dès lors aborder y compris des sujets porteurs de forts enjeux pour leur vie quotidienne familiale et extrafamiliale : par exemple, quelle représentation ont-ils de leur quartier (ou plus généralement de leur cadre de vie) et de la place qu'ils y ont ?
 - on les sensibilisera et les formera sans trop attendre à certaines notions importantes pour la construction et l'exercice de leur citoyenneté : par exemple, s'il est procédé à l'élection ou à la désignation de représentants en vue de la constitution d'un Conseil d'enfants et/ou de jeunes, on les formera à la délicate notion de « mandat impératif » ;
 - on pourra – et devra sans doute – pérenniser ces approches informelles mais méthodiques et rigoureuses au-delà de la seule phase initiale du Projet familles.
- Au stade initial ou par la suite, aux phases opérationnelles de prise de décision, de mise en œuvre et d'évaluation, le recours à des groupes d'enfants et de jeunes amène à se poser un ensemble de questions et à décider [*question de Frédéric Jésus : avec les enfants et les jeunes eux-mêmes ?*] des réponses à y apporter :
 - partir de groupes déjà existant, et des relations de confiance (entre enfants et jeunes, et entre eux et les adultes) déjà établies, le cas échéant en y introduisant temporairement un nouvel adulte, ou créer des groupes spécifiques au titre de l'élaboration et du suivi du Projet familles ?
 - prolonger la dynamique impulsée de la sorte, à l'occasion du Projet familles, pour solliciter et organiser la participation collective des enfants et des jeunes (ainsi que celle des parents) à d'autres domaines, par exemple en vue de la réécriture du projet pédagogique des accueils de loisirs ?
 - en cas de création de groupe(s), créer un groupe multi-âges ou un groupe « enfants » et un groupe « adolescents/jeunes » (cette seconde option semble préférée) ? créer des groupes ou des temps de groupes distincts entre garçons et filles (les adolescentes étant parfois difficiles à solliciter en situation de mixité) ?
 - peut-on laisser des groupes d'enfants et de jeunes se gérer seuls, tout du moins pour une partie de leurs échanges, et si oui à quelles conditions d'organisation interne à ces groupes ?
 - faut-il instituer de façon plus durable au sein des Centres sociaux et culturels, et pour des occasions de participation plus larges et plus durables, des Conseils d'enfants, des Conseils de jeunes, des Conseils d'administration juniors ? Ou de façon plus informelle, à l'instar des « Cafés des parents », des « Jus d'orange des enfants et/ou des jeunes » ?
 - favoriser des mélanges d'âges non seulement dans le cadre des consultations mais aussi, si les enfants et les jeunes en sont demandeurs, pour l'organisation de certaines activités du Centre et en favorisant à cette occasion les coopérations et les encadrements intergénérationnels ?
 - L'organisation de la restitution des contributions des enfants et des jeunes à l'élaboration du Projet familles [*suggestion de Frédéric Jésus : et autres phases, notamment d'évaluation, du Projet*] et des échanges suscités

par cette restitution a spontanément retenu l'attention des ateliers du 25 septembre et du 2 octobre 2014, qui ont tous deux estimé :

- que cette restitution doit bénéficier d'une façon ou d'une autre d'une phase préalable de reformulation puis d'une phase de validation ;
 - qu'elle doit être menée : soit dans un premier temps avec les seuls animateurs (qui vont aider les enfants et les jeunes à prioriser le faisable à partir de l'expression du souhaité), en vue d'une restitution commune dans un second temps avec les parents ; soit d'emblée dans le cadre d'une réunion de restitution commune avec les parents, en présence des salariés et des administrateurs du Centre social, éventuellement suivie d'un temps de reformulation et validation avec et par les enfants et les jeunes.
- Les conditions et les enjeux de la participation des enfants et des jeunes à l'évaluation des activités et des projets qui les concernent ont quant à eux plus particulièrement retenu l'attention des ateliers du 24 septembre et du 2 octobre 2015 :
 - de façon générale, la participation à cette évaluation devrait être conçue de façon bienveillante, non violente et protectrice à l'égard de ses auteurs, adaptée à leurs âges, et les adultes concernés devraient être invités à accepter les remarques critiques qui leur sont adressés, à prendre du recul en les recevant ;
 - beaucoup de questions évaluatives sur les activités qui leur sont destinées sont accessibles aux enfants (presqu'autant qu'aux parents), mais les enfants incitent à l'évaluation qualitative, ce qui pose des problèmes méthodologiques particuliers du fait de la difficulté, surtout pour les plus jeunes, à prendre du recul sur leurs expériences et leurs émotions ;
 - c'est pourquoi, si l'on décide d'accorder une dimension et une valeur évaluatives aux points de vue des enfants et des jeunes, il faut soigneusement formaliser le cadre (l'espace-temps) et les méthodes auxquelles on va recourir ;
 - par exemple, pour les enfants de 3 à 6 ans, voire au-delà, on va s'attacher à apprécier avec eux une série de comportements (en présence et en l'absence des parents), les objectiver avec eux comme autant de critères d'évaluation, et/ou leur proposer d'affecter des *smileys* à telle ou telle situation ou activité (ce qui permet de garder une trace écrite si l'on entend renouveler régulièrement l'évaluation) ;
 - il importe dans tous les cas de valoriser les jugements évaluatifs et les propositions des enfants et des jeunes, car l'expérience enseigne que les uns et les autres peuvent occasionner d'utiles et véritables changements, générateurs d'une pertinence, d'une appropriation et d'une efficacité accrues des activités et des projets sur lesquels porte l'évaluation ;
 - en outre, les changements réels, concrets, constatables crédibilisent le recours à l'évaluation participative par les enfants et les jeunes, à leurs yeux tout d'abord, et aux yeux des adultes qui s'y sont fiés.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE RELATIFS A LA PARTICIPATION DES PARENTS

- Une philosophie générale inspire et guide l'appel à la participation des parents dans les centres sociaux et culturels. Elle est résumée par la formule : « *on fait ensemble, ou on ne fait pas* ». Autrement dit, non seulement le Centre « ne fait pas la leçon » aux parents, mais surtout il ne fait rien à leur place ou sans eux ; l'essentiel de ce qu'il fait est de les accompagner dans la conception et la réalisation de leurs projets. L'appel à la participation des parents est aussi ce qui spécifie certaines activités des Centres, ce qui fait par exemple que « *les activités CLAS, ce n'est pas Acadomia au Centre social* ».
- Pour autant, le risque existe toujours que l'axe « participation des habitants/parents » apparaisse comme voulu par l'équipe plus que par les habitants/parents eux-mêmes. Ou encore que la désillusion de ceux-ci se fasse jour lorsque, après avoir dument « participé » à l'élaboration d'un projet, ils constatent que le temps de leurs aspirations et de leurs propositions n'est pas le même que celui des décisions institutionnelles et financières.
- Aussi les équipes des Centres doivent-elles se montrer prudentes et rigoureuses autant que résolues et pragmatiques. Il leur faut d'abord adopter un parti pris de transversalité et acquérir une « culture familles » commune afin de mieux structurer et théoriser leurs pratiques. Il leur faut ensuite prévoir qu'une authentique

démarche participative requiert pour les professionnels du temps, de l'énergie, des moyens humains et matériels qu'il faut programmer en conséquence. Enfin, un cadre est certes nécessaire pour laisser venir sans *a priori* puis pour gérer l'expression de points de vue parentaux parfois atypiques, surprenants, voire de tendance consumériste, dépassant parfois le champ des missions d'un Centre social et culturel, ou dont la nature relève plus du Projet « social » du Centre - sinon de l'aide ou de l'action sociales – que de son projet familles. Mais une certaine souplesse s'impose aussi pour faire face à des problèmes « techniques » de stabilité résidentielle (par exemple des « gens du voyage »), de disponibilité et bien entendu de représentativité - ou du moins de diversité minimale - des parents sollicités, de difficultés à leur proposer des temps collectifs de consultation, de concertation et d'évaluation, des questionnaires, etc.

- Si bien qu'une approche pragmatique peut être proposée. Elle consiste à favoriser et engager une dynamique participative en « sentant les bons moments », en allant vers les parents ou en les laissant venir, en cherchant à aborder avec eux tous les sujets qui les intéressent et pas seulement leurs problèmes, plutôt qu'en apportant d'emblée des outils pré-élaborés sans eux – même si ceux-ci peuvent, dans un second temps, s'avérer utiles (par exemple : des questionnaires en partie conçus ou testés avec certains d'entre eux) ou résulter du « détournement » consenti d'activités (par exemple : échanges peu formalisés à l'occasion des accueils de loisirs, des sorties familiales, etc.).
- Plusieurs opportunités peuvent en effet être saisies pour solliciter et recueillir l'expression des parents au fil de la vie et des activités, internes et extérieures, des Centres sociaux et culturels, et pour identifier les occasions de développer des dynamiques participatives, notamment à la phase du « diagnostic » initial :
 - utiliser et valoriser comme « participatifs » les temps et les échanges informels, individuels mais surtout collectifs, avec et entre les parents ;
 - s'appuyer sur les commissions déjà en place au sein du Centre, et auxquelles participent des parents, dans le cadre par exemple de l'évaluation du Projet « social » et global de celui-ci : cette approche peut favoriser une recherche de cohérence entre le Projet « social » et le Projet familles, et prémunir l'équipe de la tentation technocratique de réduire le second à une extraction des composantes « familles » du premier et de contourner l'expression des familles dans cette opération ;
 - ou encore, si des commissions ou des groupes sont constitués à l'occasion de l'élaboration du Projet familles, penser et annoncer qu'ils seront maintenus aux phases ultérieures (mise en œuvre et évaluation d'activités) ;
 - inviter collectivement les habitants/parents d'un quartier ou d'un territoire rural – en mobilisant à cet effet les parents les plus actifs, leurs réseaux, les partenaires du Centre, et en recourant éventuellement à des invitations individuelles par tract - pour leur présenter la démarche prévue et attendue pour un Projet familles, par exemple dans le cadre d'un petit-déjeuner / débat ;
 - saisir ces opportunités pour organiser simultanément, si possible, des temps et des occasions de consultation des enfants et des jeunes (cf. *supra*) ;
 - rencontrer les parents hors les murs du Centre, éventuellement dans les murs d'une institution où on sait les trouver, par exemple : dans les crèches et les centres de loisirs qu'ils fréquentent, au sein d'un Lieu d'Accueil Parents des écoles primaires de la ville de Lyon lorsque le Centre contribue à son animation.
- Sans que cela n'ait exclu les options ci-dessus évoquées, plusieurs équipes ont eu recours à des questionnaires plus ou moins ouverts, plus ou moins directs, le cas échéant remplis ou administrés avec un concours extérieurs (étudiants). Le bilan qu'ils en dressent est variable. En ressortent cependant les limites de l'emploi de questionnaires anonymes, qui tendent à « rompre le fil participatif ».
- En revanche, le recours à un intervenant extérieur peut être précieux pour procéder à la synthèse des données recueillies et à la rédaction du « diagnostic », voire à celle des orientations de départ et des propositions. En effet, l'écriture « à quatre mains » (c'est-à-dire entre parents et professionnels) s'avère ici possible, certes, mais difficile. Une autre option évoquée est celle de la rédaction de la synthèse par un autre « quatre mains », celui du directeur et de CA, en vue de la « présentation aux parents » [*question de Frédéric Jésus : pourrait-il y avoir ici un autre rôle spécifique pour le CA, par exemple dans le cadre d'une « triangulation » parents / CA / équipe ?*]

- Il importe dans tous les cas de conduire avec soin la restitution aux parents des résultats de cette phase de « diagnostic », incluant ceux des questionnaires et autres modalités de consultation. Cette restitution doit être fidèle et exhaustive, c'est-à-dire qu'elle doit faire état de tous les thèmes abordés par les parents, même s'ils semblent *a priori* éloignés d'une perspective de Projet familles) ; et elle doit être publique, certains Centres préconisant d'y inviter les partenaires politiques et institutionnels les plus directement concernés par ces thèmes. [remarque de Frédéric Jésus : cette option n'est pas sans risque. Elle risque de brûler les étapes en privant les parents de l'occasion de discuter de ces résultats entre eux et avec l'équipe du Centre afin d'élaborer ensemble une stratégie commune appropriée dans le cadre et la perspective du Projet familles. Elle risque aussi de placer les « partenaires » en situation d'emblée défensive, propre à décourager voire humilier les parents.] Le temps de restitution devra être complété par l'annonce des étapes suivantes et de la continuation des échanges avec les parents pour suivre la construction du Projet familles et l'avancée – ou non – de ses composantes.
- A la phase initiale du Projet familles, il peut sembler « lourd » de se saisir et de saisir les parents de la thématique des seules « problématiques familiales » :
 - il y a en effet une tendance professionnelle à « analyser avant d'observer et de constater » et à scotomiser l'importance des interactions familles/Centre dans l'approche et la recherche de résolution des « problématiques familiales » ;
 - il serait pourtant souhaitable et possible : d'une part de systématiser le recueil d'informations sur l'activité des professionnels auprès des familles, sur ce qu'ils voient et ce qu'ils savent d'elles ; d'autre part de sonder et d'apprécier la disponibilité des parents à contribuer à la résolution collective d'un problème ;
 - il s'agirait dès lors de susciter l'*empowerment* au sein de la structure, de façon à « rendre possible collectivement le pas possible individuel ou sectoriel » et à « rendre le Centre social et culturel générateur de liens sociaux non encore activés ».
- Selon cette logique, et à cette occasion, des expérimentations participatives pourraient être lancées, ou sont en voie de l'être, notamment pour rendre les familles actrices à la phase de mise en œuvre du Projet familles, comme par exemple :
 - organiser des élections de parents dont les enfants sont inscrits à la crèche ou la halte-garderie, ainsi que de parents dont les enfants sont inscrits au centre de loisirs, notamment pour qu'ils puissent suivre la mise en œuvre et les résultats du Projet familles ;
 - apporter un soutien logistique à des parents souhaitant mettre en place un réseau d'entraide pour la « garde » des enfants lorsque la municipalité ne sait ou ne veut pas le faire (parce qu'elle privilégie par exemple les services payants), ou encore pour se rendre des services mutuels de *baby-sitting* ponctuels facilitant des sorties conjugales (et sans porter de jugement sur le fait que l'appui d'un Projet familles puisse être sollicité par des parents pour prendre du plaisir sans leurs enfants, et que ceux-ci puissent éprouver du plaisir à être accueillis de façon informelle à cette occasion) ;
 - encourager des parents à mener collectivement des démarches politiques et administratives pour obtenir des améliorations de leur cadre de vie : dans quelques exemples donnés (dont celui de parents souhaitant obtenir une révision des horaires du bus municipal plus conforme à leurs besoins et à ceux de leurs enfants), il est souligné que le rôle du Centre, dans une logique d'*empowerment*, consiste à recueillir l'expression des besoins et/ou des revendications des parents et d'accompagner la mise en place par eux-mêmes d'une solution/réponse, ou de démarches permettant de l'obtenir, et non pas de la construire ou de la rechercher à leur place.
- S'agissant de la participation des parents à l'évaluation du Projet familles, les points de vue des équipes semblent parfois diverger ou, tout du moins, être encore peu instruits ou structurés par l'expérience :
 - chacun s'accorde sur le principe que l'évaluation ne peut être menée seulement entre le CA et l'équipe, au motif par exemple que celle-ci serait sensée « connaître les avis des parents » [remarque de Frédéric Jésus : en outre, s'il est vrai que l'équipe a largement contribué à recueillir ces avis à la phase du « diagnostic » - cf. supra -, elle devient quelque peu « juge et partie » à la phase de l'évaluation] ;
 - aussi certaines équipes réaffirment-elles que, si des commissions ou des groupes ont été constitués à la phase de l'élaboration du Projet familles, ils devront être de nouveau sollicités aux phases d'évaluation de celui-ci (cf. supra) ; mais d'autres estiment qu'à l'issue de la restitution du « diagnostic », il suffira de

- consulter les parents sur les « outils de communication » - et non pas de participation – qu'ils souhaitent voir mis en place pour « informer les familles » et recueillir leurs avis sur la mise en œuvre du Projet familles ;
- dans tous les cas, il faudra « choisir des critères d'évaluation pertinents », permettant y compris d'« évaluer l'invisible » (par exemple : les « gains d'autonomie » des parents), et adopter des méthodes pragmatiques mais pertinentes et systématisables (par exemple : les « bilans dans les cars », au retour des sorties familiales) ;
 - si bien que ce flou méthodologique, en matière d'évaluation participative plus ou moins résolument envisagée pour le Projet familles, peut se résumer à ce jour à une déclaration de principe destinée à guider au mieux, mais un peu « à vue », les pratiques professionnelles : savoir concevoir et utiliser, systématiquement et régulièrement, des outils simples permettant de repérer les avis parentaux qui reviennent souvent, de leur donner au fur et à mesure des suites tangibles et de vérifier la congruence de celles-ci avec les objectifs du Projet familles, quitte à ajuster certains de ceux-ci. Autrement dit, c'est aux modalités d'une évaluation de pilotage qu'à celles d'une évaluation de résultats et d'impacts que les professionnels semblent aujourd'hui attachés.
- Parmi les difficultés ou les freins repérés pour initier, développer et entretenir une dynamique participative avec les parents dans le cadre du Projet familles, on relève en outre :
 - les problèmes de distance et de déplacement, notamment dans les Centres en milieu rural, qui entravent les participations régulières – et même, parfois, ponctuelles – de certains parents aux rencontres qui leur sont proposées ;
 - l'absence de méthode clairement identifiée et efficace pour garantir la parité mères/pères dans les appels à l'implication parentale ; ou encore, pour évaluer l'impact sur la participation quantitative et qualitative des pères, le fait que les actions mises en place concernent, intéressent ou s'adressent surtout à des mères ;
 - le manque ou l'absence de budgets participatifs pour soutenir des initiatives parentales, et la lourdeur des étapes à suivre pour que les CA créent ou puissent dégager une ligne budgétaire à ce sujet, en la différenciant éventuellement de celle destinée aux projets des habitants en général ;
 - les inconvénients de faire émerger des difficultés auxquelles le Projet familles ne pourra pas répondre ;
 - les difficultés que l'on éprouve souvent à solliciter et motiver les parents, mais aussi certains partenaires peu réactifs, sur les approches complexes, peu concrètes ou peu immédiates que peut comporter une démarche de projet pluri-annuel : le rôle aidant des bénévoles doit ici pouvoir être mis à contribution, mais dans des domaines et selon des modalités qu'il reste à préciser.

PROPOSITIONS METHODOLOGIQUES D'ORDRE GENERAL ET/OU RELATIVES A LA PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES FAMILLES

- Pourquoi et pour quoi promouvoir, solliciter et concrétiser, dans une démarche de projet, la participation des enfants, des jeunes et des parents ? Parce qu'un Centre social et culturel vise la transformation sociale, parce qu'on attend de l'appel à la culture de l'autre de faire mieux ensemble et parce que « faire avec » est plus mobilisateur dans le cadre d'un collectif.
- Le Projet familles n'est pas l'affaire des seuls référents familles, mais aussi des animateurs jeunesse (et au-delà de toute l'équipe du Centre) : ceux-ci doivent être particulièrement impliqués dans la démarche participative auprès des enfants et des jeunes, mais ils ont aussi de nombreux échanges informels avec les parents sur des questions (liées aux loisirs, aux comportements, à la scolarité, etc.) qui les intéressent et les préoccupent.
- De façon générale, s'ouvrir à une participation active et authentique des parents, des enfants et des jeunes et donc aussi à leurs évaluations du fonctionnement global et des activités du Centre, suppose que l'équipe et le CA soient disposés à accepter, voire même à rechercher, les remises en question et les invitations au changement qui peuvent en résulter. Si l'équipe du Centre est alors amené à s'interroger sur la cohérence éducative de tous et sur les spécificités et les complémentarités de chacun, il importe de considérer que le/la

« référent-e familles », bien que « légitimée par la circulaire de la CNAF, ne saurait porter seul-e les orientations, objectifs et composantes du Projet familles. Cela est particulièrement vrai dans les grandes équipes. Si le/la « référent-e familles » doit assurer, notamment aux yeux des parents, des enfants, des jeunes et des partenaires, la lisibilité du Projet familles, l'équipe tout entière doit contribuer à la visibilité de celui-ci.

- Avec les parents comme avec les enfants et les jeunes, il importe que l'équipe soit en permanence « transparente » : depuis l'explicitation des intentions de départ jusqu'au bilan des résultats obtenus en passant par le retour sur le suivi des décisions prises (et qui doivent être prises devant eux si elles résultent de leurs propres propositions), sans taire non plus les dimensions financières de ce qui est entrepris.
- En revanche, la même transparence ne peut être systématiquement attendue des parents, des enfants et des jeunes. Ainsi la question du recours – ou non – à l'anonymat des points de vue qu'ils expriment doit-elle être discutée et tranchée avec eux dès le moment où on les sollicite.
- Comme déjà relevé, les salariés des Centres ne sont pas assez formés à saisir et exploiter l'expression des enfants et des jeunes mais aussi celle des parents dans les temps et les circonstances informels où on peut se mettre à leur écoute et échanger avec eux tout en conservant une posture professionnelle. Des formations spécifiques sur la participation, notamment des enfants et des jeunes, pourraient plus généralement s'avérer nécessaires.
- Des outils de recueil en continu de l'expression des parents, mais aussi des enfants et des jeunes, pourraient cependant être mis en place à toutes les « portes d'entrée » des familles dans les Centres sociaux et culturels. On pourrait aussi construire des « indicateurs de participativité » destinés à identifier puis à mesurer ce qu'on y fait déjà en matière de participation, mais sans en être conscient ou sans le dire, et que l'on va pouvoir faire évoluer avec les parents, les enfants et les jeunes, bref les familles (mais aussi d'autres habitants).
- La participation est ou devrait être au cœur du Projet familles [*question de Frédéric Jésus : comme moyen ou comme finalité ?*], et un objectif du premier Projet familles pourrait être de créer les conditions du développement de cette participation des familles aux activités du Centre ou à d'autres situations.
- « *La participation, c'est du lâcher prise !* » (aphorisme spontané d'une participante) [*remarque de Frédéric Jésus : cette réflexion, qui concerne les professionnels, vise à ce que parents, enfants et jeunes aient quant à eux l'occasion d'« avoir plus de prise » sur leurs existences, sur leurs cadres et conditions de vie, et à ce qu'ils puissent décider ensuite ce sur quoi ils souhaitent « être et rester en prise » et ce sur quoi ils souhaitent eux aussi « lâcher prise »*].

SUGGESTIONS COMPLEMENTAIRES DE FREDERIC JESU, FORMULEES A LA LUMIERE DES RESTITUTIONS DES TRAVAUX DES ATELIERS

- Il peut sembler difficile de distinguer le Projet familles d'une simple « extraction » de tout ce qui concerne les familles dans le Projet social global du Centre social et culturel :
 - d'une part parce qu'il est tentant de faire le contraire, pour gagner du temps, pour simplifier l'approche, pour pérenniser les acquis de ce qui a été mis en place au titre de l'« animation collective familles », etc. ;
 - d'autre part parce que cela oblige à ne pas réduire les actions en direction des familles à une simple addition de ce qui se fait en direction des enfants et des jeunes (accueil de la petite enfance, centre de loisirs, accompagnement à la scolarité, etc.), de ce qui se fait en direction des parents (au titre par exemple du « soutien à la parentalité ») et même de ce qui se fait en direction de tous les membres de la famille (dans le cadre, par exemple, des loisirs partagés) ;
 - parce que cela oblige au total à s'interroger sur ce qui spécifie l'entité « familles » au sein de l'entité « habitants » et à considérer que, si chaque membre de la famille - enfant, jeune, adulte – est bien un

habitant, il s'avère sans doute aussi que la famille - du fait de ses fonctions sociales, éducatives, culturelles, économiques, etc. spécifiques – déborde la somme des membres qui la constituent. Comme l'a relevé un atelier, si le Projet familles se déduit souvent du Projet « social », ou qu'il le prolonge, c'est bien parce que les enfants, les jeunes et les parents sont aussi et d'abord des habitants.

- L'approche « familles » suppose en outre :
 - de clarifier ce que l'on entend par « famille » au sein de la diversité des formes de familles : la seule famille nucléaire (ce qui semble peu réaliste, au vu des réalités sociologiques et démographiques contemporaines) ? la famille recomposée, aussi (mais quel rôle et place reconnaît-on alors aux « beaux-parents » en l'absence de statut légal de ceux-ci, ainsi qu'aux « demi-frères » et « demi-sœurs ») ? la famille élargie, de surcroît (en s'intéressant et en s'adaptant aux réalités sociales, éducatives et anthropologiques que cela suppose) ? le réseau social informel et de proximité des familles (constitué des voisins, des amis, des collègues, etc. qu'il convient alors de reconnaître et de respecter comme des ressources, et non comme des intrus ou des rivaux) ? Etc. ;
 - d'interroger à cette occasion le concept, souvent mis en avant, de « famille monoparentale », juridiquement très peu fréquent (sauf en cas de veuvage, de non reconnaissance des enfants par leurs pères, ou de déchéance parentale judiciairement prononcée de l'un des deux parents) ; et donc d'éviter de l'entériner, notamment aux yeux des enfants, pour lui préférer celui de « parent isolé » (en évaluant la nature, le degré et les conséquences de cet isolement) ou encore, comme un nombre croissant de sociologues le préconisent, de « foyer monoparental », ce qui permet de ne pas scotomiser l'autre parent, même s'il est (plus ou moins) absent ou éloigné de ce foyer.

- L'approche « familles » permet en revanche :
 - d'analyser, d'approfondir et d'étendre la dimension délibérément et spécifiquement coéducative de ce qui peut fédérer, à l'échelle du territoire de vie et d'action : d'une part les besoins, les aspirations et les propositions des familles qui y résident, et en particulier de celles qui fréquentent le Centre social et culturel ; et d'autre part les engagements militants des administrateurs et des autres bénévoles et les compétences des salariés de celui-ci ;
 - de faire émerger, de former et d'accompagner à cet effet des parents, des enfants et des jeunes susceptibles de porter une parole, des points de vue et des propositions d'intérêt général qui - en complément des associations de « parents d'élèves », des parents regroupés dans et par les REAAP, des enfants et des jeunes élus dans les instances des établissements scolaires ou encore dans les Conseils municipaux d'enfants et des jeunes – vont être mesure de contribuer utilement et efficacement aux instances de concertation éducative locale, notamment dans le cadre des Projets éducatifs locaux et des Projets éducatifs territoriaux.

- Au titre du développement du « pouvoir d'agir des habitants », cette fédération et cette mobilisation conjointes des familles et des acteurs du Centre social et culturel peuvent viser d'autres domaines et d'autres objectifs d'action que ceux relevant des perspectives strictement scolaires, éducatives et coéducatives, en matière par exemple d'accès au(x) droit(s), de logement, d'habitat et de cadre de vie, de consommation, de santé, d'environnement et de développement durable, de citoyenneté et de démocratie participative (locale ou nationale), de développement social, de développement culturel, d'entraide et de solidarité, d'échanges de savoirs et de services, d'économie de partage, etc., autant de domaines constitutifs de la condition parentale.

- Les méthodologies participatives semblent être exigeantes, et elles le sont nécessairement :
 - veiller à ce que les parents participent à toutes les réunions et décisions importantes qui les concernent s'avère important et, à terme, efficace (et même efficient) mais difficile, en particulier parce que cela demande aux professionnels un effort de persévérance, de transparence, de vocabulaire et de langage ;
 - il faut parfois recourir à des lieux extérieurs à l'école et même aux Centres sociaux et culturels pour que les parents invités s'autorisent à parler de leurs besoins, et surtout de leurs points de vue, de leurs aspirations, de leurs idées et de leurs propositions, alors qu'ils le feront moins spontanément dans des lieux institutionnels où ils se sentent parfois invisibles et inaudibles ;
 - il faut être clair sur les intentions que l'on a et que l'on manifeste quand on propose aux parents (mais aussi aux enfants et aux jeunes) de participer, par exemple à un processus de projet, et préciser le niveau

- de participation que l'on envisage : information (mutuelle), consultation, concertation, co-décision, co-construction et co-évaluation ;
- il faut pour cela commencer en particulier par créer les conditions d'une participation active de tous et d'une démarche d'échanges profitables à tous, et donc rechercher systématiquement une logique de don/contre-don où chacun est en situation à la fois de donner et de recevoir pour éviter que non seulement le « soutien » mais même l'accompagnement suscite(nt) des « dettes » entre parents et professionnels (ce qui est parfois plus facile à réaliser pour les militants et les bénévoles que pour les salariés des Centres) ;
 - dans un premier temps, on peut rechercher une meilleure participation qu'une participation plus importante, notamment aux phases d'évaluation (de départ, de processus, de résultats), bref la qualité éthique et méthodologique plutôt que la quantité (qui peut susciter plus de mécontents si la participation n'est pas assez correctement menée) : le développement quantitatif viendra ensuite, si ses premiers pas ont été probants et satisfaisants pour les premiers « participants ».
- S'agissant des enfants et des jeunes, il faut se mettre en situation :
 - de les consulter en tant qu'habitants, ce qu'ils sont (et ce que la CNAF souligne pour la première fois dans sa circulaire du 20 juin 2012), et pas seulement en tant que membres « mineurs » de leurs familles, qu'élèves de leurs écoles, etc.
 - de recueillir en permanence leurs points de vue et leurs idées, par exemple, en ayant toujours à cet effet un petit carnet dans la poche pour noter leurs *verbatim* (que l'on regroupera et analysera en équipe par la suite), plutôt qu'en leur proposant seulement des réunions ou des « groupes de parole » (qui peuvent en intimider certains et en faire fuir d'autres) – même si des idées intéressantes formulées pendant les ateliers du 25 septembre 2014, comme la création de Conseils d'enfants, de Conseils de jeunes, de Conseils d'administration juniors dans les Centres sociaux et culturels, peuvent être très utiles de ce point de vue ;
 - d'explicitier auprès des enfants et des jeunes les raisons pour lesquelles on s'attache à recueillir leurs points de vue et leurs idées (ce qui suppose d'être soi-même au clair à ce sujet), par exemple : ce n'est pas parce qu'ils sont petits que leurs avis le sont aussi ; ils disposent d'une expertise d'usage et d'expérience, qui est souvent spécifique et dont les adultes ne disposent pas toujours ; les enfants, surtout les plus jeunes, ont tendance à s'intéresser beaucoup plus aux solutions qu'aux problèmes, et à les justifier par d'intéressants systèmes de valeurs ; la coéducation les intéresse concrètement, en ceci qu'ils souhaitent que leurs parents, leurs enseignants, leurs animateurs, leurs éducateurs, loin de fonctionner de façon solitaire et cloisonnée, échangent et coopèrent de façon à réduire les quiproquos, les tensions, les conflits de loyauté auxquels, dans le cas contraire, et en tant qu'enfants, ils sont souvent exposés.
 - Enfin, et en résumé, si les méthodologies participatives semblent « prendre du temps », c'est qu'il convient en effet d'y consacrer du temps, mais du temps étalé sur la durée du projet, sachant qu'*in fine* ce temps, loin d'être perdu, aura permis d'éviter d'en gaspiller et permettra même d'en gagner par la suite et de consolider le projet, de l'inscrire dans la durée (cf. le proverbe africain : « *le temps méprise ce qui se fait sans lui* »).